

Financement additionnel de l'AI : le peuple est floué

La NZZ a raison de parler de scandale : le Conseil national a pris récemment des décisions stupéfiantes en lien avec l'assainissement de l'AI. Une fois de plus, les promesses faites lors d'une votation populaire ne sont pas tenues. La révision de l'AI, qui a accumulé 15 milliards de dettes, montre de manière exemplaire ce qui se passe lorsqu'une politique factuelle cède le pas à une politique obnubilée par les intérêts concernés. Ce sont les contribuables et l'AVS qui en font les frais.

Il y a trois ans, le peuple a accepté à une courte majorité le financement additionnel de l'AI via un relèvement temporaire de la TVA de 0,4 %. Il l'a fait sur la base de la promesse du monde politique d'achever l'assainissement de l'assurance par une réduction des dépenses. Des mesures en matière de dépenses sont en effet nécessaires si l'on souhaite rembourser à temps les contractées par l'AI auprès de l'AVS. C'était à cette condition que l'économie avait soutenu le relèvement temporaire de la TVA. En effet, des mesures axées sur les recettes ont déjà été prises à plusieurs reprises, sans résoudre les problèmes structurels. Or les décisions prises par le Conseil national, qui réduisent de 90% des mesures d'économies à tout juste 40 millions de francs, sont une tromperie à l'égard des citoyens. C'est d'autant plus grave que le Conseil des États avait, quelques jours plus tôt, commencé à remettre en question la promesse relative au caractère temporaire du relèvement de la TVA, également avancée dans le cadre de la votation. Il a agi ainsi en vue de financer un programme surdimensionné en matière ferroviaire destiné à satisfaire toutes les convoitises de politique régionale.

Afin d'éviter que le peuple soit doublement floué, le Parlement devra se souvenir des promesses faites lorsqu'il examinera les divergences l'année prochaine et corriger les erreurs de politique financière tant dans le domaine de l'AI que des infrastructures ferroviaires.